

ANNEXE III

OBJECTIFS DES PERIODES DE FORMATION PRATIQUE

1- Rappel de la volumétrie globale du parcours de formation

|        |   |
|--------|---|
|        |   |
| 1500 h | 2100 h de formation pratique<br>60 semaines |

2- Tableau récapitulatif de la formation pratique et de ses objectifs

Les périodes de formation pratique réaffirment de façon concrète la dimension professionnelle du dispositif de formation. Elles contribuent à la professionnalisation des étudiants par l'acquisition de compétences construites grâce à la confrontation accompagnée aux réalités du terrain. Les situations pratiques participent au même titre que la formation théorique à l'apprentissage de l'exercice du métier.

| Déroulement de la formation pratique  | Objectifs généraux  |
|---|---|
| <p>1<sup>ère</sup> période de formation pratique :</p> <p>Au moins 8 semaines à réaliser au cours des deux premiers semestres.</p> <p>Cette période peut être scindée en deux fois quatre semaines.</p> <p>Cette période peut se dérouler sur deux sites qualifiants.</p> <p>La totalité de cette période de formation pratique est effectuée auprès d'un référent professionnel EJE.</p> | <p>Les objectifs de cette première période de formation pratique sont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Appréhender les missions d'un service, d'un établissement, d'une institution</li><li>- Identifier les fonctions et activités de l'EJE</li><li>- Repérer les caractéristiques d'un territoire et ses acteurs</li><li>- Repérer les spécificités du public accueilli ou accompagné</li><li>- Confirmer son projet professionnel</li></ul> |

## DE EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

|   |   |
|---|---|
| <p>2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> périodes de formation pratique d'une durée globale de 52 semaines.</p> <p>Ces périodes peuvent se dérouler sur un, deux ou trois sites qualifiants.</p> <p>Au moins deux tiers de ces périodes de formation pratique doivent être effectués auprès d'un référent professionnel EJE.</p> <p>Il est fortement conseillé, sur la globalité de la volumétrie dédiée aux deuxième et troisième et quatrième périodes de formation pratique, qu'un volume suffisamment conséquent soit prévu sur un même site qualifiant pour garantir la construction effective de la professionnalité.</p> | <p>La finalité de cette période de formation pratique est l'acquisition de compétences en lien avec le référentiel professionnel et la construction d'une identité et d'un positionnement professionnel. En mobilisant les connaissances théoriques dans les situations rencontrées sur le site qualifiant, cette période vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mettre en œuvre une démarche d'accueil et d'accompagnement de l'enfant et de sa famille</li><li>- S'inscrire dans un travail d'équipe pluri professionnel et pluridisciplinaire</li><li>- Analyser l'environnement institutionnel, les enjeux interinstitutionnels et partenariaux de coopération et d'inscription dans des réseaux d'acteurs socioprofessionnels</li><li>- Créer les conditions d'accueil du jeune enfant et de sa famille</li><li>- Instaurer au quotidien une relation personnalisée avec le jeune enfant et sa famille</li><li>- Mettre en œuvre un projet éducatif avec le jeune enfant, en lien avec la famille</li><li>- Créer et animer des activités individuelles ou collectives favorisant le jeu, l'expression, l'autonomie et la socialisation</li><li>- Elaborer des écrits professionnels dans le cadre des règles éthiques et du droit des personnes</li><li>- Rechercher, analyser et partager l'information</li><li>- S'inscrire dans une démarche réflexive</li></ul> |
|---|---|